

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON
Séance du 10 décembre 2025

<u>Nombre de membres :</u>	
En exercice	15
Présents	14
Votants	15
Pour	13
Contre	1
Abstention	1

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre
à 20h00 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de M. le Maire, Olivier PORS.

Date de la convocation

4 décembre 2025

Etaient présents : BISCH Jacques – DULOUT Jean-Luc – PORS Olivier – FLOCHLAY Loïc — LE BRAS Mickaël – LE BERRE Aurélien – GOURRET Didier – JUHEL Jean-Etienne – Gwénaëlle JAOUEN – PIGEYRE Carole – ROLLAND Iwan – MONOT Joël – Adeline CARETTE – JOYEUX David.

Était absente : LAPART Nathalie (procuration à Olivier PORS).

Jean-Luc DULOUT a été élu secrétaire de séance.

2025-12-02 : PROJET ECOLE – LIEU DU PROJET

Exposé :

En 2021, sur demande des élus, le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) faisait une première étude « Rénovation de la Mairie et de l'école ». En 2023 c'est FIA (Finistère Ingénierie Assistance) qui s'est penché sur la rénovation de l'école. Enfin en 2024, la Sembreizh a été choisi afin d'évaluer la faisabilité de trois types de projet : rénovation simple ; rénovation et intégration de la mairie sur le site de l'école ; école neuve sur le site de Ty Bras.

Le coût de l'opération et la difficulté à effectuer des travaux en site occupé sont les principaux points bloquants.

1. La rénovation simple :

Dans cette option, il s'agit de remplacer le faux plafond et son isolation et de changer les revêtements des sols et des murs. Les travaux, plus légers que dans les autres options, sont effectués sur le mois de juillet par exemple.

Le site de Ty Bras est utilisé pour la Mairie et des logements.

2. Ecole et Mairie sur le site actuel de l'école :

Ici, la Mairie rejoint les locaux Nord de l'école. Une classe et une salle des maîtres sont construites en lieu et place du préfabriqué et de l'ancien réfectoire.

Le site de Ty Bras est utilisé pour des logements.

3. Ecole neuve à Ti Bras :

Dans cette troisième option, une école neuve est construite à Ty Bras. Le site actuel de l'école accueille Mairie, CCAS et salle des asso, ainsi que des logements.

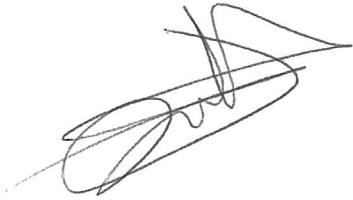
Proposition :

Il est demandé aux élus du conseil municipal de se positionner afin de retenir le lieu et un type de projet pour l'école.

Décision :

Par treize voix pour, une abstention et une voix contre, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, retient le site de Ty Bras et un projet d'école neuve.

Le secrétaire de séance
Jean-Luc DULOUT



Le Maire
Olivier PORS

